



Évolutions du parc de bâtiments de production de volailles de chair

Résultats de l'année 2018

Résumé

Après une phase de réduction entre 2003 à 2009, le parc de bâtiment volaille de chair suit une évolution nette en légère hausse de (+ 0,6 % par an) entre 2010 et 2018. Cette dynamique est due notamment au parc Label Rouge & bio qui affiche une croissance à + 1,6 % / an depuis dix ans. Le parc standard et CCP est stable sur la période 2010-18, conséquence d'un taux de construction (+ 1,9 % / an) et de disparition (- 1,8 %) équilibré traduisant un renouvellement relativement dynamique des élevages. Le parc de bâtiment canard à rôtir conserve quant à lui une tendance à la baisse entre 2010 et 2018, à - 1,4 % / an.

Introduction

Depuis 2011, le parc de bâtiment volailles de chair est en croissance nette. En 2016 et 2017, les taux de construction sont légèrement plus élevés que depuis les dernières années (+ 1,0 % et + 1,5 %) tandis qu'on assiste à un retour à un taux plus proche des valeurs historiques en 2018 (+ 0,2 %).

1. Représentativité de l'enquête

La dernière estimation exacte du parc bâtiment volaille de chair (poulet, dinde, canard à rôtir, pintade) date du recensement agricole de 2010 et s'établit à 18,7 millions de m², en repli de 11 % par rapport à l'année 2000 (Gallot *et al.*, 2013).

Ce repli s'explique principalement par le repli de la production de volaille sur la période 2000-2010 (- 8 %) notamment pour la dinde dont la production a été réduite de 51 %, tandis que la production de poulet est restée stable (+ 0,8 %). Dans le même temps, des gains importants de productivités ont été réalisés, notamment en volaille standard, avec une productivité annuelle passant de 243 kg/m² en 2000 à 273 kg/m² en 2010 (+12 %) pour le poulet. Des évolutions à la hausse peuvent être rapportées en dinde de 168 kg/m² à 184 kg/m² sur 2000-2010 mais à une vitesse moindre qu'en poulet.

L'évolution baissière du poids relatif de la production de dinde vis-à-vis du poulet et les gains de productivité réalisés pendant la période 2000-2010 ont conduit une nette réduction de la « surface minimale en planning » (SMP) du parc de bâtiment volaille de chair.

Il est possible d'approcher la SMP, considérée ici comme la surface minimale nécessaire à la production de volaille une année donnée compte-tenu des performances techniques, à partir des données de mise en place fournies par le SSP et le Synalaf, ainsi qu'en s'appuyant des données de performances technico-économiques des ateliers calculées par l'ITAVI (densité et nombre de bandes par an). Le tableau 1 donne une estimation pour les années 2000, 2010 et 2018 de la surface minimale en planning et dresse un comparatif entre la capacité totale de production rapportée dans le recensement agricole et les surfaces enquêtées dans l'enquête ITAVI. On constate un repli de la SMP de 28 % entre 2000 et 2010 tandis que le repli des capacités de production se situe à - 11 %, ce qui conduit à penser qu'une part importante du parc de bâtiment volaille recensé est sous-utilisée voire est inutilisée.

Tableau 1. Évolution de la représentativité de l'enquête bâtiment et du parc volaille de chair

	2000	2010	2018
parc total volaille de chair	20,9*	18,7*	(19,7)*
surface minimale en planning**	17,0	12,3	12,2
surface enquête ITAVI	14,8	7,3	7,8
% représentativité	71%	39%	40%

* Surfaces issues du recensement agricole 2000 et 2010 et estimées pour 2018 à partir du taux d'évolution du parc calculé dans l'enquête ITAVI

** Calcul ITAVI

Sur la période 2010-2018, de nouveaux gains de productivité sont enregistrés mais moindres que sur la décennie précédente, tandis que la substitution produit se poursuit avec une croissance en poulet et une production de dinde qui se stabilise.

La surface totale du parc de bâtiment est inconnue pour 2018, mais a été estimée sur la base des taux net de construction historiques de la présente enquête à 19,7 millions de m² et la SMP à 12,2 millions de m².

La représentativité de l'enquête est relativement faible autour de 40 % sur les dernières années, même si rapporté à la surface minimale en planning, ce taux monte à 64 % pour 2018, soit près des deux tiers du parc.

2. Structure du parc bâtiment volaille de chair en 2018

Dans le cadre de l'enquête bâtiment, il est possible de donner une représentation de la structure des ateliers par région et par système de production. La comparaison entre les résultats de l'enquête 2010 et du recensement agricole permet dans un premier temps d'éviter les erreurs d'interprétation. Sur 16 899 exploitations de volaille de chair recensées dans le RA 2010 en France, 15 % disposaient d'une taille d'atelier inférieure à 300 m², et représentaient moins de 1 % du potentiel de production. La taille moyenne des exploitations avicole chair était de 1 108 m². Pour la même année, l'enquête bâtiment a concerné 5 454 exploitations d'une taille d'atelier moyenne de 1 330 m², soit une taille 20 % plus élevée. En effet, l'enquête ITAVI s'effectuant exclusivement au niveau de la production organisée, les élevages de très petite taille ou indépendant sont par construction écartés. En retirant du RA les exploitations de moins de 300 m² de bâtiment, la taille moyenne des ateliers passe à 1 277 m², 4 % en dessous du niveau de l'enquête bâtiment ITAVI, soit un niveau comparable.

Si les résultats de l'enquête ne permettent pas d'identifier la structure des bâtiments par classe de taille, ils permettent de dresser une analyse sur la durée, par région et mode de production.

En volaille de chair standard et certifiée, le nombre de bâtiment moyen par éleveur s'établit à 1,81, et la surface moyenne de l'atelier s'établit à 1 942 m² pour l'année 2018. On constate qu'entre 2010 et 2018, c'est surtout le nombre de bâtiment moyen par éleveur qui augmente (+ 4,0 %) tandis que la taille moyenne des bâtiments reste stable. Il existe toutefois des disparités régionales. Ainsi en Pays-de-la-Loire, les dix dernières années se caractérisent par une baisse du nombre de bâtiments par éleveur et un agrandissement des surfaces moyenne d'atelier, montrant une dynamique d'investissement en nouveaux bâtiments de plus grande superficie et des destructions des bâtiments anciens de plus petite taille. En Bretagne, la dynamique inverse est observée, avec des surfaces d'atelier en diminution mais un nombre de de bâtiment par

éleveur en hausse, qui pourrait dénoter une dynamique de rachat de bâtiments anciens par des éleveurs déjà installés.

Tableau 2. Structure des ateliers avicoles chair standard et certifié par région – source : Enquête bâtiment ITAVI

	bâtiments / éleveur		surface / bâtiment		surface moyenne de l'atelier	
	2018	% 18 / 10	2018	% 18 / 10	2018	% 18 / 10
Bretagne	1,84	14,3%	1 124	-18,8%	2 072	-7,1%
Pays-de-la-Loire	1,89	-15,7%	1 028	62,7%	1 941	37,2%
Nouvelle-Aquitaine	1,94	30,0%	1 016	2,0%	1 969	32,6%
Centre-Val-de-Loire	1,70	-6,3%	1 056	10,8%	1 793	3,8%
Total France	1,81	+4,0%	1 071	+0,3%	1 942	+4,3%

En volaille de chair Label Rouge les tailles de bâtiment sont limitées à 400 m² et en Bio à 480 m², ce qui se traduit dans l'enquête par une surface moyenne à 420 m² / bâtiment en 2018 avec une faible disparité régionale. En revanche on constate que le nombre de bâtiment par éleveur est plus élevé qu'en standard à 2,37 bâtiments et en augmentation. Cela se traduit par une surface d'atelier autour de 993 m² / exploitation, en hausse de 10,4 % entre 2010 et 2018. Ces évolutions concernent notamment les Pays-de-la-Loire et la Nouvelle-Aquitaine avec des hausses de surface d'atelier respectivement de 48,7 % et 43,8 % sur la période 2010-2018.

Tableau 3. Structure des ateliers avicoles chair Label Rouge et bio par région – source : Enquête bâtiment ITAVI

	bâtiments / éleveur		surface / bâtiment		surface moyenne de l'atelier	
	2018	% 18 / 10	2018	% 18 / 10	2018	% 18 / 10
Bretagne	2,25	8,1%	400	0,0%	901	8,1%
Pays-de-la-Loire	2,76	25,3%	414	18,7%	1 143	48,7%
Nouvelle-Aquitaine	1,80	4,3%	539	37,9%	972	43,8%
Centre-Val-de-Loire	2,21	19,8%	387	-1,3%	856	18,2%
Total France	2,37	20,2%	420	-8,2%	993	10,4%

Avec une densité d'animaux à l'intérieur du bâtiment limité à 11 animaux / m², l'utilisation de souches rustiques et un âge d'abattage à 81 jours minimum, la productivité annuelle s'établit à 79 kg / m² en 2018, et reste stable par rapport à son niveau de 2010 (80 kg / m²) dans la mesure où le cahier des charges encadre précisément ces paramètres. Aussi il n'est pas étonnant de constater que le parc label et bio pèse pour 30 % de la surface minimale en planning de production de volaille de chair pour 13 % des mises en places.

3. Retour à un faible taux de croissance des surfaces en bâtiment en 2018

Après une phase de repli sur la période 2000-2010, la production de volaille de chair affiche une légère croissance entre 2010 et 2018 (+ 0,5 % / an), ce qui se retrouve dans le taux net d'évolution des surfaces en bâtiments avicoles sur la même période (+ 0,6 % / an ; figure 1)

En 2016 et 2017 on a pu observer des taux net d'accroissement des surfaces dynamiques, avec des taux de construction élevé (+ 2,8 % à + 3,0 %) couplé à des taux de destruction plus faibles (de - 1,5 % à - 1,8 %). En effet, le parc de bâtiment standard et certifié (CCP) affichait une certaine stabilité (+ 0,3 % à + 0,5 %) grâce à une reprise des constructions, tandis que le parc Label Rouge (LR) et bio affichait un dynamisme important (+ 2,4 % à + 3,0 %).

En 2018, le parc bâtiment total est stable par rapport à l'année précédente (+ 0,2 %) avec un taux de construction qui reste dynamique (+ 2,4 %) mais compensé par un taux de destruction en hausse (- 2,2 %). Le parc standard et CCP est notamment en repli net de 1,0 %, de même que le parc canard à rôtir (- 0,6 %), tandis que le parc Label Rouge reste en progression (+ 2,0 %).

Le taux de rénovation est très variable d'une année sur l'autre et entres régions, par ailleurs de nombreuses Organisations de Production estiment que c'est une donnée difficile à estimer et ne renseignent pas cet indicateur dans l'enquête. Toutefois on constate que les rénovations ont été beaucoup plus importantes entre 2009 et 2018 qu'au début des années 2000 (figure 1). Le taux de rénovation en 2017 est de 5,3 % et semble en contraction pour la deuxième année consécutive.

En s'intéressant de plus près aux types de bâtiments rénovés (figure 3), on constate que le taux de rénovation est largement supérieur pour le parc standard et certifié qu'en LR & bio, ce qui est toujours le cas en 2018.

Tableau 4. Croissance nette du parc entre 1999 et 2018

	Parc total	Parc "standard et certifié"	Parc "Label Rouge et bio"	Parc "canard à rôtir"
2010	+ 0,1 %	- 0,5 %	+ 1,0 %	- 1,1 %
2011	+ 0,7 %	+ 0,6 %	+ 1,2 %	- 1,2 %
2012	+ 0,8 %	+ 0,5 %	+ 1,2 %	+ 0,1 %
2013	+ 0,4 %	+ 0,3 %	+ 0,7 %	- 0,8 %
2014	+ 0,0 %	- 0,6 %	+ 1,6 %	+ 0,3 %
2015	+ 0,4 %	+ 0,0 %	+ 1,6 %	- 3,1 %
2016	+ 1,5 %	+ 0,5 %	+ 3,0 %	- 0,7 %
2017	+ 1,0 %	+ 0,3 %	+ 2,4 %	- 5,1 %
2018	+ 0,2 %	- 1,0 %	+ 2,0 %	- 0,6 %

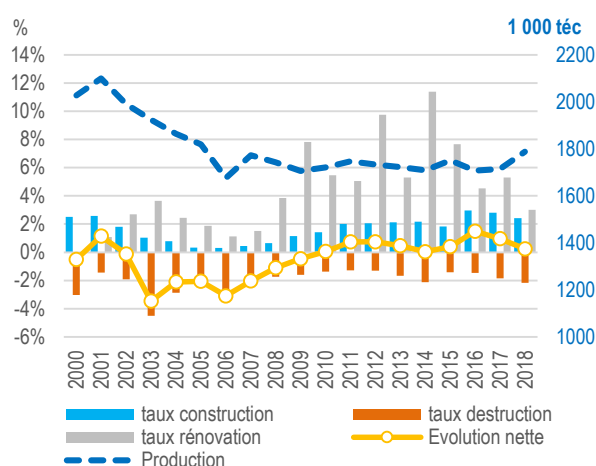


Figure 1 – Évolution des taux de construction et de disparition (tous types de bâtiments) entre 1999 et 2017

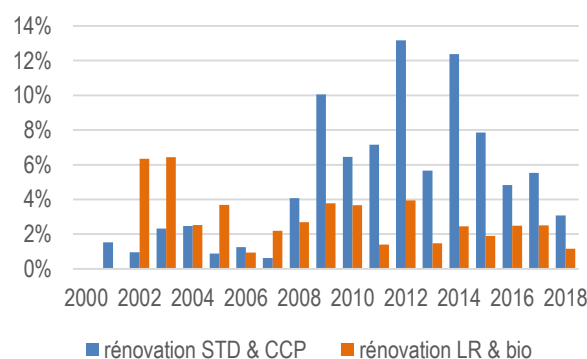


Figure 2 – Évolution des taux de rénovation des bâtiments « standard et certifié » et « label Rouge et bio » entre 2001 et 2016

4. Comparaison des dynamiques en fonction des types de bâtiment

On observe des similitudes dans les dynamiques des trois parcs entre 2000 et 2018 en lien avec l'évolution du niveau de production (figure 3). Les parcs étaient en expansion à la fin des années 90 et au début des années 2000 (neutre pour le parc standard & CCP dont le repli a commencé plus tôt), ils ont tous nettement perdu de la surface dans le milieu des années 2000 avant que la situation ne s'améliore à partir de 2010 avec la reprise des constructions : les parcs de bâtiments « standard & CCP » et « LR & bio » sont à nouveau en expansion, le parc « canard à rôtir » quant à lui alterne entre stabilité et contraction car les constructions ne compensent que rarement les disparitions qui restent importantes.

L'échantillon enquêté en 2018 représente 4 334 906 m² pour le parc standard & CCP, 3 096 054 m² pour le parc LR & bio et 371 201 m² pour le parc canard à rôtir. Ainsi l'échantillon total est de 7 917 739 m² soit environ la moitié de la production organisée en volaille de chair (cf. paragraphe 1).

Le parc standard et certifié gagne en superficie depuis 2011, à l'exception de l'année 2014, en partie du fait de la réduction de l'activité export suite à la mise à zéro des restitutions à l'été 2013. Le taux de construction est revenu à un très bon niveau en 2016 (+ 2,2 %) et en 2017 (+ 2,4 %), avant de revenir à un niveau plus proche des années précédentes en 2018 (+ 1,7 %). C'est toutefois le taux de destruction qui est en nette progression en 2018 (- 2,7 %), supérieur à celui de 2014, impliquant un taux d'évolution net négatif à - 1,0 %.

Le parc Label Rouge & bio à l'inverse a connu « seulement » six années de taux net négatif entre 2004 et 2009. Il est en fort développement depuis 2010, avec un taux net encore élevé en 2018 (+ 2,0 %) avec des constructions dynamiques (+ 3,4 %) par rapport aux destructions (- 1,4 %). Sur la période 2010-2018, le taux net d'évolution du parc LR & Bio (+ 1,6 % / an) est légèrement supérieur au rythme des mises en place en gallus chair (+ 1,2 % / an).

Le parc canard à rôtir quant à lui ne parvient pas à retrouver une dynamique positive : il est globalement en réduction de surface depuis 2002 avec toutefois quelques exceptions ponctuelles (2009, 2012, 2014). En 2018, le taux d'évolution net passe à - 0,8 %.

Il faut rappeler ici que la surface de l'échantillon enquêté est faible, les évolutions observées sont donc à considérer avec prudence. Le ressenti sur le terrain est que le rythme des cessations a été constant sur les dernières années. Malgré cela, le volume de production se maintient depuis 2013, en partie du fait de l'augmentation de la productivité au m² et de la substitution poulet-dinde (cf. paragraphe 1).

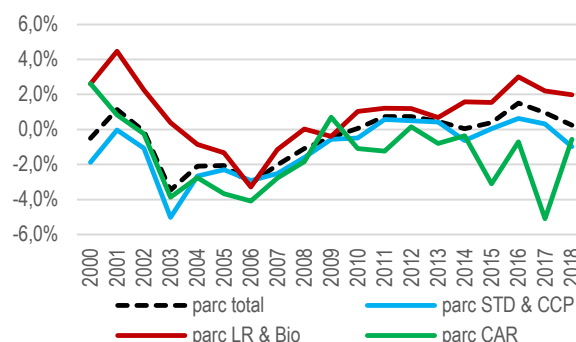


Figure 3 – Évolution comparée des taux nets d'évolution du parc par type de bâtiment entre 1999 et 2016

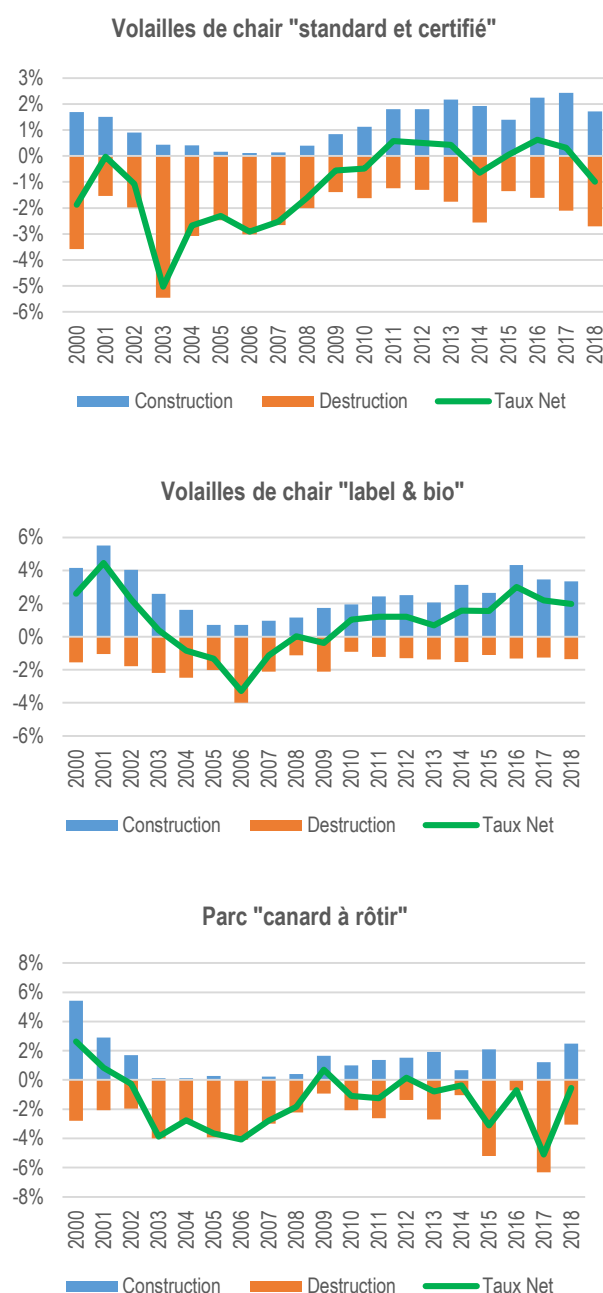


Figure 4 – Évolution des taux de construction et de disparition par type de bâtiment entre 2000 et 2018

5. Bassins principaux : la Bretagne continue de réduire la volure, les autres s'agrandissent

Le **parc breton** s'est fortement rétracté au début des années 2000, accompagnant une forte réduction des volumes d'abattage. La situation s'est améliorée sur les dernières années, avec un taux net restant négatif mais dans des valeurs plus proches de zéro, avec un rythme de construction et de destruction faible. Depuis 2016, on constate une accélération des évolutions tant en destruction qu'en construction, avec un taux net restant négatif. En 2018, le taux de disparition s'établit à - 2,5 % pour un taux de construction à + 1,4 %, soit un taux net de - 1,1 %, principalement porté par les évolutions en parc standard et certifié, qui représente plus de 80 % des surfaces totales de la région.

Le **parc ligérien** a connu sa plus importante régression en 2006, l'épidémie mondiale d'influenza ayant conduit à une baisse des consommations de volaille, engendrant une perte de 4,9 % de ses surfaces. La situation s'est depuis rapidement améliorée avec une évolution nette en hausse à partir de 2010 grâce à des taux de construction dynamiques. En 2018, le taux net d'évolution est positif (+ 0,4 %), principalement porté par le taux net du parc Label et Bio (+ 1,5 %) qui représente plus de la moitié des surfaces de la région, tandis que le parc Standard et CCP est en recul net de 0,6 %. Le parc ligérien standard et certifié suit toutefois une dynamique d'investissement importante en 2018 avec un taux de construction de + 2,2 % contre + 0,7 % pour le parc breton. Le parc canard à rôtir, suit une évolution nette négative (- 0,8 %) avec un taux de construction à + 2,2 % et un taux de destruction à - 2,9 %.

La **région Nouvelle-Aquitaine**, à l'instar de l'ensemble des bassins de production principaux, a connu un recul des surfaces jusqu'en 2009, et détient un taux net d'évolution des capacités de production globalement positif depuis. En 2017, on assiste à un taux net à l'équilibre (- 0,1 %) avec un taux de destruction en hausse (- 2,4 %) à rapprocher des épisodes d'influenza aviaire ayant particulièrement touché le parc Label Rouge et bio cette année-là. En 2018, présente un taux de construction très dynamique (+ 3,2 %) par rapport à son taux de destruction (- 1,8 %). Si le parc Label Rouge et Bio concerne près des deux tiers des surfaces régionales et constitue le moteur de ces évolutions, on peut noter que le parc standard et certifié suit une dynamique d'évolution nette également positive (+ 1,5 %). Les cabanes mobiles ne sont pas prises en compte dans le périmètre.

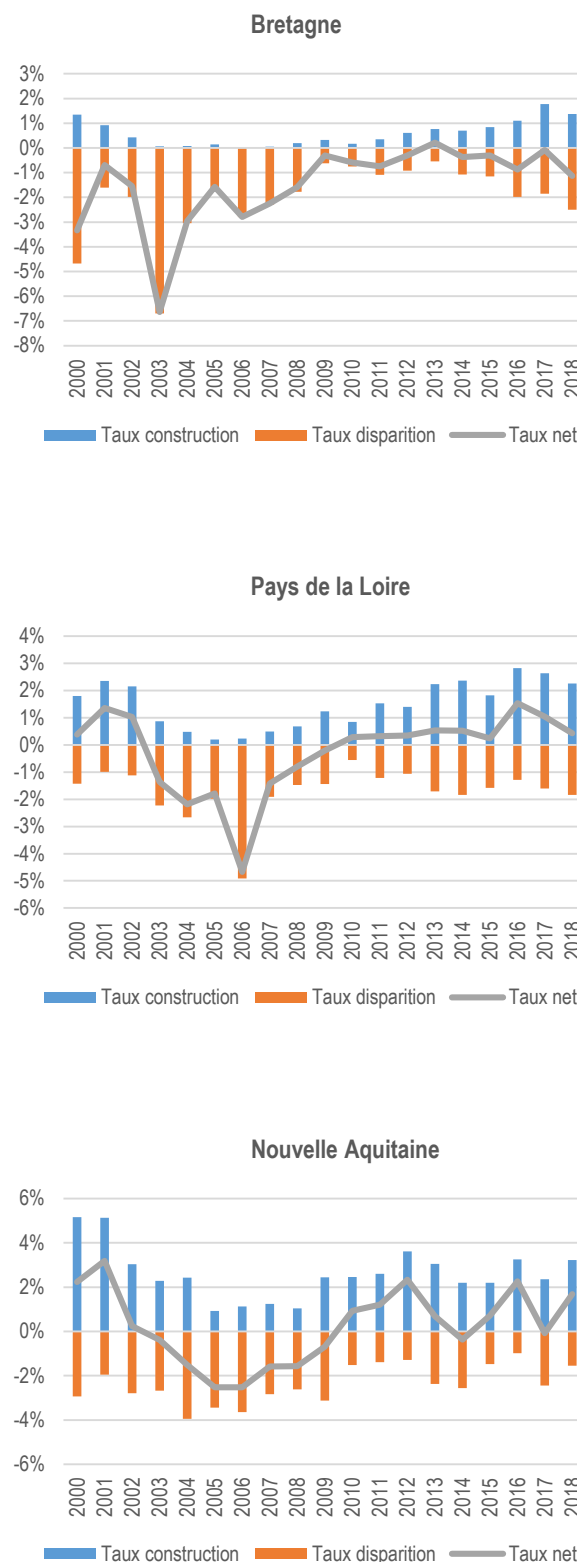


Figure 5 – Évolution des taux de construction et de disparition par bassin de production principaux entre 2000 et 2018

6. Une situation contrastée dans les bassins secondaires

Les échantillons observés dans les régions secondaires traitées ici sont plus réduits que dans les bassins principaux ; ils reflètent une tendance, mais l'ampleur des variations doit être considérée avec précaution.

En région **Auvergne-Rhône-Alpes**, les taux de construction s'établissent à des niveaux élevés depuis 2012 avec une moyenne annuelle à + 3,7 % / an, tandis que les taux de disparition sont plus faibles (- 2,3 % / an) sur la même période. En 2018, le taux de construction reste élevé à + 4,1 %, tandis que le taux de destruction est supérieur aux années précédentes (- 3,1 %).

En région **Centre-Val-de-Loire**, le potentiel de production suit une évolution nette négative depuis plusieurs années. Si le taux net moyen reste négatif (- 0,5 % / an) on constate depuis 2012 une accélération du rythme des destructions (- 3,1 %) et des constructions (+ 2,6 %) qui témoigne d'un renouvellement rapide du parc sur la période. En 2018, le parc reste stable (- 0,4 %) avec un taux de construction et de destruction proche des années précédentes.

La région **Occitanie** affiche une progression annuelle moyenne de + 0,6 % / an depuis 2010, avec un taux de destruction moyen de - 2,4 % / an, et un taux de construction de + 3,0 % / an, ce qui exprime là encore un renouvellement assez dynamique du parc de bâtiment. En 2018, le taux de destruction s'est élevé à - 3,6 %, contre un taux de construction à + 1,9 %, conduisant à un taux net en repli marqué par rapport aux années précédentes (- 1,7 %). La dynamique de cette région est principalement tournée autour du parc Label Rouge et bio.

Conclusion

L'année 2018 est marquée par des destructions élevées sur le parc standard et certifié conduisant à un taux net d'évolution négatif, avec comme principaux moteurs d'évolution les régions Bretagne et Pays-de-la-Loire.

Le parc Label Rouge et bio suit quant-à-lui une dynamique de progression depuis 2010, particulièrement sur les cinq dernières années notamment dans les régions Pays-de-la-Loire et Nouvelle Aquitaine.

Le parc canard à rôti suit une évolution nette en léger repli après plusieurs mauvaises années en 2015 et 2017, qui pâtit d'une consommation peu dynamique, et d'un contexte de marché peu favorable en 2018.

À l'exception faite de la Bretagne, en réduction structurelle de capacités, on constate un renouvellement relativement

dynamique du parc de bâtiment total, avec des taux de construction et de destruction supérieurs à 2 % par an depuis 5 ans, équivalent à un renouvellement de 10 % du parc ancien par du neuf. Enfin, si les taux de rénovations sont plus faibles en 2018, ils sont généralement élevés depuis 2010, surtout en standard et certifié, ce qui constitue un bon indicateur de l'optimisme des filières.

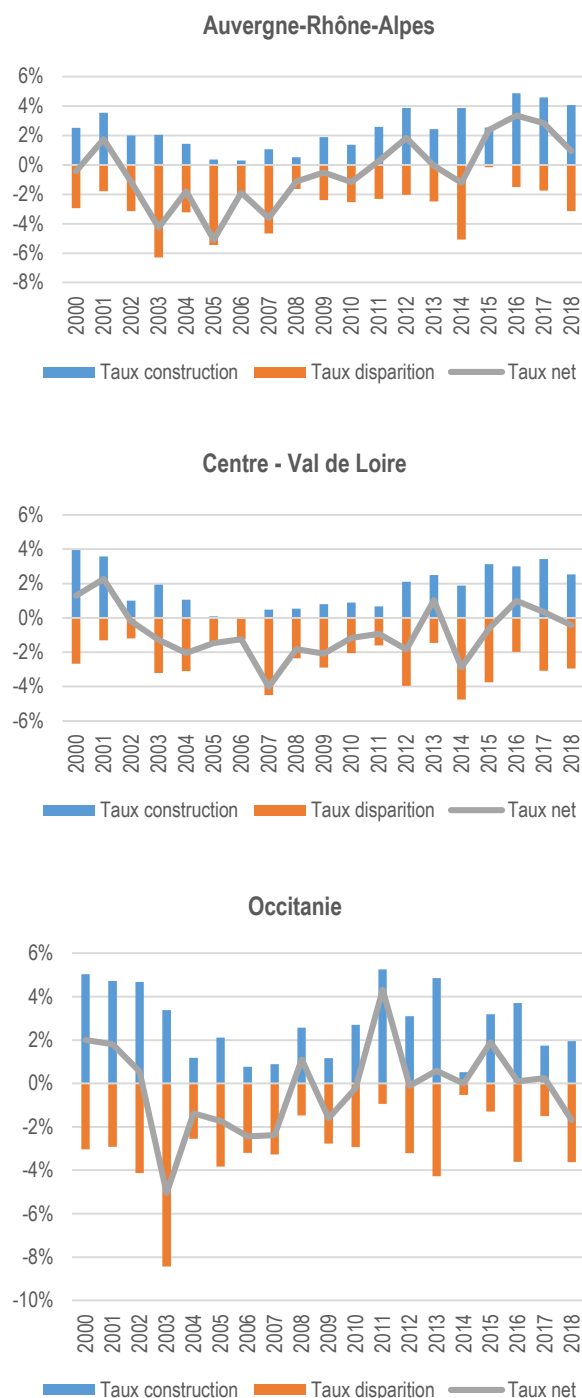


Figure 6 – Évolution des taux de construction et de disparition dans les bassins secondaires entre 2000 et 2018

Modalités de l'enquête

L'enquête sur le parc de bâtiments de production de volailles de chair, qui suit chaque année le même protocole, est réalisée auprès de tous les opérateurs de la filière volailles de chair qui assurent la gestion de plannings de production en France. Elle porte sur le parc français de bâtiments de volailles de chair en filière organisée à l'exclusion des élevages de palmipèdes gras (ateliers de gavage et de prêt à gaver), des élevages de gibier, et des élevages reproducteurs.

La collecte des informations est réalisée au moyen d'un questionnaire adressé à chaque organisation de production.

Les informations demandées aux organisations de production portent sur :

- la superficie du parc de bâtiments au 31 décembre de l'année d'étude (31 décembre 2018 en l'occurrence)
- les nouvelles constructions réalisées en 2018
- les disparitions définitives de bâtiments en 2018
- les rénovations en 2018 (d'un coût supérieur à 15€/m²)

Dans le cas de sinistres intervenant sur des bâtiments (incendie par exemple), qui se traduisent par une reconstruction du bâtiment, les superficies sont comptées successivement en disparition, puis en reconstruction. En effet, le bâtiment reconstruit n'a pas nécessairement les mêmes caractéristiques que le bâtiment disparu (agrandissement par exemple), et sur un plan fonctionnel correspond aux performances d'un bâtiment neuf.

Pour tous ces éléments, les superficies doivent être distinguées par département et par type de bâtiments selon trois catégories suffisamment distinctes et peu interchangeables pour éviter les difficultés liées au changement de destination de bâtiments (« Standard & certifié », « Label Rouge & biologique », « Canard à rôti »).

Méthodologie de calcul

$$\text{Taux de construction (\%)} = \frac{\text{surface construite année N}}{\text{surface totale année N}}$$

$$\text{Taux de disparition (\%)} = \frac{\text{surface détruite année N}}{\text{surface totale année N}}$$

$$\text{Taux net (\%)} = \frac{\text{surface construites année N} - \text{surface détruite année N}}{\text{surface totale année N}}$$

Représentativité

	Surface échantillon	% échantillon enquêté	% des effectifs instantanés totaux
Pays-de-la-Loire	3 074 061	40%	27%
Bretagne	1 860 562	24%	30%
Nouvelle-Aquitaine	1 020 460	13%	12%
Auvergne-Rhône-Alpes	475 779	6%	7%
Centre-Val de Loire	341 930	4%	3%
Occitanie	283 986	4%	3%
Normandie	272 147	4%	3%
Bourgogne-Franche-Comté	179 428	2%	4%
Grand-Est	102 155	1%	3%
Autres régions	26 332	0%	7%
Total	7 636 840	100%	100%

Abstract

After a decreasing period between 2003 and 2009, the French poultry meat production capacity follows an average net increase of + 0.6% per year between 2010 and 2018. The Label Rouge & organic housing capacity is the main driver of this increase, with a net growth of + 1.6% / year for the past ten years. The standard and certified production capacity shows a stable net growth rate (0.0% / year) over the 2010-18 period which is the result of an average construction rate of + 1.9% / year and disappearance rate of - 1.8% / year, reflecting a relatively dynamic renewal of production capacity. The duck housing capacity continues its downward trend between 2010 and 2018, at - 1.4% / year.